

Ecole élémentaire de Brioux-sur-Boutonne.

12 avenue de Poitiers 79 170 Brioux-sur-Boutonne

ECOLE
élémentaire de
Brioux-sur-
Boutonne

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU jeudi 10 mars 2022

• **Etaient présents :**

•

• **ENSEIGNANTS :** Mmes AUGER, AUDOUX, PERRET, POUSTAY, et MM. LECLERC et CHARLES.

•

• **REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :** Mesdames PRINTEMPS, GIRAULT, GILBERT, BERGERON et GENTY

•

• **REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS (IEN, Élus, DDEN) :**

CHARLES Florent Mme MENARD (élue référente de la commune de Brioux-sur-Boutonne)

•

09 71 27 51 32 • **SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme AUGER

•

• **Absents excusés :** Mme LAMBIN (IEN de la circonscription de Melle), Mme VEZIEN (enseignante spécialisée)

ce.0790669Y@ac-poitiers.fr

L'ordre du jour est abordé comme suit :

12, avenue de Poitiers
79170 Brioux-sur-Boutonne

• Le Projet d'École : (*bilan des actions ...*)

• Les instances de liaison : (*projets passerelle, liaison maternelle / élémentaire, liaison élémentaire / collège...*)

• La fréquentation scolaire :

• Le Cadre de Vie : PPMS, travaux.

• La vie scolaire : Point sur les effectifs, conclusion sur les rythmes scolaires, relations parents enseignants.

• Divers : Réaménagement et Végétalisation des cours de récréation.

Point financier : *Budgets (CAE et Communauté de communes)*

L'ordre du jour est abordé comme suit :

➤ **Le Projet d'École :**

Ambition 1 : Construire des apprentissages durables : Grâce à la présence du maître supplémentaire, les actions mises en place pour créer un lien cycle 1/cycle 2 ont permis d'uniformiser les outils, les pratiques entre les deux écoles, ce qui facilite la stabilité des apprentissages. La mise en place d'ateliers (mathématiques, lecture, théâtre, recherche, écriture...) a permis aux élèves de progresser à la fois dans la maîtrise du langage oral et dans l'autonomie. Les actions menées en année 1 sont pérennisées et vont s'étendre vers la résolution de problèmes et la culture scientifique en lien avec l'éducation à l'environnement et au développement durable.

- Le travail en ateliers sera favorisé lors de la résolution de problèmes (C2 et C3) grâce, notamment, à la présence du maître supplémentaire.
- Le projet de défi mathématiques avec le collège a été repoussé pour raison sanitaire.
- Les CM2 participent à un défi messagerie pour renforcer leurs compétences en informatique.
- Les CM2 participent à l'action "Bouge ton territoire" en EPS en lien avec le collège.

Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours : Le dispositif PDMQDC permet une meilleure continuité du suivi des élèves et participe à développer le travail d'équipe.

Le but est de valoriser et mieux communiquer sur les actions contribuant aux parcours éducatifs (expositions, invitations des différents partenaires...), développer l'interdisciplinarité par le biais de projets fédérateurs, et intensifier les relations avec les différents partenaires (JMF, scènes nomades, Maison des Arts, le Méliès (cinéma) ...)

- JMFrance : Les Cp, CE1/CE2, CM1 et CM2 ont assisté à la représentation de "Crin Blanc" et "A quoi tu joues ?" pour les CM1 et CE1/CE2.
- Le Méliès : toutes les classes ont profité d'une séance au Cinéma : un film animé "ma mère est une gorille" pour les C1-CE2 et 3 épisodes de "Laurel et Hardy" pour les autres classes.
- Projet Chorale sur la gourmandise : toute l'école est engagée dans ce projet en lien avec l'école de musique de Melle. Une représentation est prévue en fin d'année scolaire à la Boutonnaise.
- «Cap J.O.» : en association avec l'OSAPAM, les classes du CE1 au CM2 participeront à des ateliers sportifs le 02 juin 2022 ; en attendant, toutes les classes se préparent et s'entraînent.
- **L'équipe enseignante propose de labelliser l'école "Génération 2024". Le conseil d'école valide à l'unanimité la proposition.**
- Les CP, les CE1 et les CE1/CE2 sont affiliés à l'USEP : les trois classes participeront à des ateliers sportifs (vélo, athlétisme, course d'orientation)

Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance :

Les différentes rencontres avec les représentants de l'APE ont facilité l'organisation des actions communes.

- La communication avec les parents sera renforcée via edumooov (site de création des livrets d'évaluation) et le site internet de l'école.
- Tri sélectif : le papier trié par chaque classe est stocké puis déposé dans la benne par les CM2 lors de la collecte de l'APE.
- Les enseignants utiliseront la salle du parquet de la mairie pour des activités culturelles.
- Projets solidaires : Le téléthon a eu lieu le 4 décembre, les actions « objets d'écriture » sont reconduites cette année.
- Un composteur, fourni par Mellois en Poitou suite à la signature de la charte environnement avec la CDC en 2019, devrait être enfin livré à l'école afin de finaliser cette partie du projet lancé en 2018.
- AMÉNAGEMENT DE LA COUR : une demande a été faite auprès de Mellois en Poitou pour rénover nos cours d'école et y ajouter des éléments (traçages de jeux au sol, mur d'escalade, bacs à fleurs ...)
- Pour les CP, interventions d'un animateur du Zoodyssée de Chizé sur différents thèmes : pêche, travail autour des oiseaux, les arbres, la haie.
- Plantation d'un verger : les cm1 ont été invités par la commune à participer à une plantation d'arbres avec l'association Prom'haies. (pruniers, amandiers, poiriers ...)
- Bestiaire Fantastique : Les classes de Cp et Ce1 participent à ce projet départemental dont le but est de créer un livre numérique sur le thème du bestiaire. Les élèves ont créé des animaux imaginaires et ils vont écrire un texte au sujet de leur animal. Les livres numériques seront consultables en ligne.
- La biennale d'art : L'école élémentaire de Brioux-sur-Boutonne participe à la première Biennale d'art du réseau éclore. Nous enverrons des photos des productions artistiques de cette année des différentes classes qui seront exposées dans Melle en avril avec des productions de toutes les écoles participantes ainsi que sur un site internet créé par les lycéens de Melle.

•**Les instances de liaison :**

-La rencontre CM2-6ième qui devait avoir lieu lors de la semaine des mathématiques a été repoussée. Les élèves devront s'affronter sur un défi mathématiques avec une classe de 6ième du collège de Brioux-sur-Boutonne. Les CM2 participent à l'action "Bouge ton territoire" en EPS. Les GS viendront visiter l'école en fin d'année scolaire si le protocole sanitaire le permet.

Fréquentation scolaire: Absentéisme :

CP : 6 % CE1 : 11,5 % CE2 : 10,5% CM1: 5,75 % CM2: 8,35 %

Le Cadre de Vie :

•PPMS :

Les exercices « Intrusion » et « incendie » ont été réalisés par toutes les classes mais à des moments différents afin d'éviter les brassages et de respecter les distances entre groupes. et ainsi respecter au mieux le protocole sanitaire. L'exercice confinement a eu lieu, mais nous avons dû nous confiner dans les classes pour respecter le protocole sanitaire.

•Travaux :

- Des travaux sur la toiture ont été réalisés au cours des dernières vacances.
- La demande d'aménagement des cours a été faite ce jour.

•La vie scolaire :

- Les effectifs prévus sont en très légère baisse par rapport à cette année.
24 CP, 24 CE1, 29 CE2 , 18 CM1, 23 CM2 pour un total de 118 élèves.

•Relations parents-enseignants :

Des rendez-vous téléphoniques ou en vision-conférence ont été proposés à tous les parents.

Les rendez-vous en présentiel restent exceptionnels en raison des contraintes sanitaires.

•Conclusion sur les rythmes scolaires :

Pour rappel :

- La communauté de communes Mellois en Poitou a fait une grande consultation sur le rythme de l'enfant en juin et juillet 2021 auprès des parents, enseignants, élus et agents.

Un peu plus de 60 % des votants se sont déclarés favorables à un retour à la semaine de 4 jours. La diffusion précise des résultats est toujours attendue.

- Le Jeudi 21 octobre, un conseil communautaire a émis un premier avis de principe pour le maintien à la semaine de 4,5 jours et a décidé de consulter les conseils d'école.

- Les parents élus de l'école élémentaire de Brioux-sur-Boutonne ont organisé une consultation.

Avec 79% de participation, 62 % des votants sont favorables à un retour à la semaine de 4 jours pour l'école élémentaire de Brioux.

Par conséquent, le conseil d'école de l'élémentaire de Brioux-sur-Boutonne a voté la demande de dérogation pour la semaine à 4 jours, comme la majorité des conseils d'école concernés.

Les résultats officiels transmis par M le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale sont les suivants :

- **32% des conseils d'écoles sont favorables au maintien de la semaine à 4,5 jours**
- **12% des conseils d'écoles n'ont pas pu se départager lors du vote**
- **56% des conseils d'école souhaitent demander une de dérogation et le passage à la semaine à 4 jours.**

Pourtant le 20 janvier 2022, le conseil communautaire a voté à une grande majorité le maintien de la semaine à 4,5 jours .

Par conséquent, les rythmes scolaires resteront sur 4,5 jours.

L'équipe enseignante remercie M. le maire de Brioux-sur-Boutonne (HAYE Jean-Marie) pour son soutien et sa volonté de respecter le choix du conseil d'école.

Le conseil d'école de l'école élémentaire de Brioux-sur-Boutonne prend acte de la décision du conseil communautaire et vote le maintien des horaires des TAP tant que nous serons sur ces rythmes scolaires. 10 votes pour, 1 abstention, 0 contre.

Finances : Voir tableaux joints :

Budget : Point sur les dépenses en cours sur l'année scolaire 2020-2021

• CAE :

Assurances, envoi de chéquier, bibliothèque et petit matériel pédagogique (22,2%). 56,97 €

• Sorties scolaires (77,8%) 200 €

Une seule action a été effectuée cette année avec les photos scolaires (+ don association) qui ont rapporté 703,58€.

• Communauté de communes Mellois en Poitou :

Les sommes engagées l'ont été de la manière suivante :

Fournitures (11,6%), bibliothèque et manuels (2%), transport (6,8%), sorties et animations (11,4%), abonnements, 3,1%, matériel pédagogique (3,7%).

Nous allons utiliser les différents budgets à notre disposition (CAE et CDC) afin de régler les interventions de l'école de musique de Melle, les différentes sorties JMF prévues et les fournitures scolaires pour l'année prochaine.

Les parents d'élèves élus proposent d'utiliser le reste du budget afin de financer le matériel demandé aux parents dans les listes de fournitures de début d'année. L'équipe enseignante va étudier la faisabilité de la proposition en fonction des budgets restants.

Questions diverses :

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h15.
À Brioux-sur-Boutonne, le 10 mars 2022.

La Secrétaire de séance
Mme Coralie AUGER

Le Directeur
M. Florent CHARLES